

## **Intervalles de Service D'entretien Pour L'huile et le Filtre à Huile Des Moteurs à Essence**

Les fabricants de filtres pour moteurs conçoivent et manufacturent ces produits pour satisfaire les critères de performances des constructeurs. Une analyse détaillée des produits d'origine est effectuée dans le but de vérifier qu'ils répondent aux attentes en efficacité et en capacité. À l'aide de cette analyse et de ces vérifications, les fabricants de filtres de rechange assurent le maintien des intervalles de service d'entretien, tels que recommandés par le constructeur.

Les intervalles de service sont recommandés par les constructeurs de moteurs afin de protéger le mieux possible les moteurs. Plusieurs critères sont pris en compte lors de la détermination de ces intervalles de service d'entretien. Ces critères comprennent la dégradation de l'huile, la température, le mode d'utilisation et les conditions environnementales. Un véhicule conduit à une vitesse de 100 km/h (60 mi/h) au cours de longs trajets sur autoroute, avec une température ambiante de 24 EC (75 EF), peut supporter de bien plus longs intervalles que le même véhicule utilisé en ville ou lourdement chargé.

Certains constructeurs recommandent deux intervalles de service différents : l'un pour des conditions normales, l'autre pour des conditions intensives. Les intervalles pour conditions normales sont en moyenne de 10 000 km (6 000 milles), tandis que les intervalles recommandés pour service intensif sont en moyenne de 5 000 km (3 000 milles). En réalité, les conditions dites normales sont très rares. Aujourd'hui, la plupart des véhicules s'utilisent dans des conditions qui exigent les intervalles de service associés aux conditions de service intensif, tel que défini par les constructeurs ([TSB-94-1](#)). De telles conditions peuvent inclure l'une des conditions suivantes : températures inférieures à 10 EC (50 EF), courts trajets, circulation en ville, utilisation d'une remorque ou conduite en milieu poussiéreux. Par conséquent, la plupart des automobilistes se retrouvent dans la catégorie de service intensif et doivent adhérer à des intervalles de service de 5 000 km (3 000 milles) pour le bon entretien de leur véhicule.

Certains utilisateurs pensent réduire leurs frais en allongeant les intervalles de vidange d'huile et de remplacement du filtre à huile. Cela ne peut se faire qu'avec précaution. L'automobiliste doit s'assurer qu'il utilise une huile qui répond aux recommandations du constructeur. C'est seulement après une analyse de l'huile qu'ils peuvent déduire quel intervalle s'applique le mieux à leur habitudes

de conduite. Pour commencer, un échantillon d'huile moteur doit être analysé après un intervalle de service régulier de 5 000 km (3 000 milles). Si, par exemple, l'analyse révèle que l'huile est encore bonne et qu'il n'y a pas d'usure de moteur, l'intervalle de service peut alors être prolongé de 20 %. Ce processus doit être répété jusqu'à ce que l'intervalle optimal puisse être déterminé, basé sur le degré d'usure des pièces révélée par l'analyse de l'huile. Mais attention, tout changement apporté aux conditions d'utilisation entraîne une réévaluation de l'intervalle de service prolongé. Prière de consulter le bulletin [TSB-98-1](#) pour plus de détails sur le prolongement des intervalles de service pour l'huile et le filtre à huile.

En résumé, les fabricants de filtres ne donnent pas de précisions sur la fréquence des remplacements de leurs filtres. Leurs produits sont conçus pour répondre aux exigences des constructeurs d'automobiles. Toute modification des recommandations du constructeur quant à la fréquence des interventions d'entretien doit être examinée attentivement pour garantir que la fréquence proposée répond entièrement au type d'utilisation de l'automobiliste. FMC offre des intervalles de service choisis comme service à la communauté. FMC n'assume aucune responsabilité quant à la précision des intervalles et aux dégâts éventuels causés par l'adhérence à ces intervalles. Tout constructeur de véhicule recommande des intervalles de service qui varient selon le mode d'utilisation du véhicule. Les automobilistes doivent utiliser les intervalles suggérés et toute autre information disponible, y compris mais sans s'y limiter, les intervalles proposés ci-dessus, en vue de déduire leur propre intervalle pour leur véhicule.

Pour plus de renseignements, prière de contacter:

Filter Manufacturers Council  
P.O. Box 13966  
Research Triangle Park, NC 27709-3966 (É.-U.)  
Téléphone : 919-406-8817; téléc. : 919-406-1306  
Numéro d'urgence pour le recyclage des filtres usagés : 800-993-4583  
[www.filtercouncil.org](http://www.filtercouncil.org)  
Géré par la Motor & Equipment Manufacturers Association